

FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Conditions de recrutement :

Statut	ATER
Section CNU	11
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2026
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	Département Etudes des Mondes Anglophones
Filière de formation concernée	Licence Anglais LLCE, Licence Anglais LEA
Laboratoire de Recherche de rattachement	UR 4196 CLIMAS (Cultures et Littératures des Mondes Anglophones)

Date limite d'envoi des dossiers

24 juin 2026

Envoi des dossiers par voie dématérialisée :

https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita/fo/?num_cg=67&num_form=1

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Obligations de service :

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

Enseignement et besoins pédagogiques :

L'ATER recruté(e) se verra confier un enseignement principalement axé sur la langue écrite et orale (expression écrite et orale, traduction : version et/ou thème), en filière Anglais LLCE et/ou LEA. En fonction de son profil, il/elle pourra se voir proposer un enseignement de grammaire/linguistique, littérature ou civilisation britannique ou américaine

Activité de recherche :

L'ATER recruté(e) sera rattaché.e ou associé.e à l'UR 4196 CLIMAS. Toutes thématiques de recherche relatives aux études anglophones seront envisageables : civilisation, langue, littérature ou linguistique.